



CTPD DU 6 OCTOBRE: POURQUOI NOUS AVONS CLAQUÉ LA PORTE

Avignon, le 10 octobre 2011

Première organisation syndicale du département depuis la fusion, la CGT a fait le choix de bousculer l'ordre du jour de toutes les réunions du Comité technique Départemental. Nous privilégions le sujet qui préoccupe le plus les agents : le fonctionnement des services et ses conséquences sur leur vie au travail. Depuis l'enquête conduite à notre initiative par l'ensemble des syndicats en décembre 2009, nous continuons à appuyer là où ça fait mal. Nous attirons systématiquement l'attention de l'administration sur la situation des services les plus en péril et exigeons des réponses concrètes. Ce fut encore le cas lors de cette séance qui devait être le dernier comité technique paritaire avant l'avènement des Comités Techniques locaux (CTL), issus des prochaines élections professionnelles.

Après avoir fait part à l'administration de la tension générée par la pénurie de postes dans l'ensemble des services du département, nous avons insisté sur certaines situations particulièrement préoccupantes : conservations des hypothèques, centre des impôts fonciers, trésoreries mixtes, services impôts des entreprises, direction.

La CGT avait à cet effet fait convoquer un certain nombre de collègues, venus décrire la situation préoccupante de leurs services. Face aux difficultés quotidiennes des agents, à l'impact sur leur vie personnelle et familiale, la parité administrative se livre à de longs développements sur l'amélioration des postes de travail, voire sur des ampoules changées dans les toilettes ! **C'est inacceptable !**

La CGT a donc, suivie par les autres syndicats présents, exigé l'adoption par le comité technique de la résolution suivante :

« Au regard du constat détaillé de la situation des services présenté par les représentants du personnel, le CTPD de Vaucluse considère que le manque d'emplois dans le département constitue la cause principale de la dégradation de l'exécution des missions et de la détérioration des conditions de vie au travail de ses agents. »

Après de tragi-comiques atermoiements et une longue interruption de séance, le président du CTP, l'actuel Directeur Départemental des finances Publiques, monsieur Guy ROBERT, a refusé que cette proposition soit soumise au vote. Il invoquait une communication avec la Direction Générale qui n'avait pu que lui confirmer la validité de notre position, inscrite dans le nouveau règlement intérieur des CTP présenté aux OS nationales en octobre 2009.

Les syndicats ont donc, à la suite de la CGT, décidé de quitter la séance et de demander la tenue d'un autre CTPD, incluant ce point à l'ordre du jour.

Notre direction devra clarifier sa position : partage-t-elle, oui ou non, notre (votre) constat sur l'état des services du département et est-elle prête, aux côtés de ses agents, à demander à la direction un moratoire sur les suppressions d'emplois en Vaucluse ?

Nota Bene : A l'issue de cet incident et une fois de plus à l'initiative de la CGT, les organisations syndicales avaient décidé de réagir collectivement à ce déni du dialogue social et au mépris de la direction envers ses agents, en diffusant un compte rendu commun.

Le SNUI a finalement décidé de réagir, seul, avant les autres organisations du département.